

Exigeons des solutions alternatives... maintenant!

Depuis seize ans, un pont sur la Loire est envisagé par le Conseil général entre Mardié et Darvoy. Sa réalisation, sans cesse repoussée, n'apporterait malheureusement pas de solution satisfaisante aux problèmes posés par le trafic routier. Celui-ci baisserait un peu entre Saint-Denis et Jargeau mais irait jusqu'à doubler à travers Sandillon et Mardié.

Depuis seize ans, ce projet démesuré nous a privés de nombreuses alternatives dont la mise en œuvre plus aisée et moins coûteuse aurait pu améliorer rapidement notre qualité de vie en accompagnant la baisse de la circulation amorcée depuis 2007.

Les routes qui traversent nos bourgs les irriguent... mais créent des nuisances

Nous entendons ceux qui ont dû progressivement supporter les aspects pénalisants d'un trafic de voitures et de camions qui a augmenté jusqu'au début des années 2000. L'institution départementale a d'ailleurs contribué à les développer en favorisant à l'excès les transports routiers, les implantations de logistique, et en délaissant délibérément les transports en commun.

La traversée de la Loire a favorisé le rôle commercial de Jargeau au sud, et l'activité industrielle à Saint-Denis-de-l'Hôtel (qui induit la venue de nombreux poids lourds). Pourtant, ces dernières années, aucun investissement substantiel n'a été réalisé pour fluidifier le trafic ou pour atténuer les nuisances dans les bourgs impactés.

Il y a surtout les **bruits** qui dérangent les habitants des maisons exposées. Et pour les cyclistes, les piétons et les personnes les plus fragiles, le sentiment de risques sur leur **sécurité**, notamment au passage de camions.

Une déviation n'atténuerait que faiblement ces nuisances, en créerait des nouvelles...

- Des évaluations de projets réalisés l'attestent : avec la construction d'une déviation, les trafics du parcours existant ne diminuent jamais autant que ce l'on espérait, et le trafic total s'envole : **ici, ce serait de 42 %***.
- La circulation dans les bourgs comme Jargeau et Darvoy **ne baisserait que de 20 à 25 %*** : ne serait-ce qu'en raison du maintien de la vie économique et de la nécessaire sauvegarde de la vocation commerciale du bourg « tête de pont », que la déviation mettrait en grave péril. Du coup, les effets positifs seraient peu sensibles.
- La déviation « aspirerait » de nouveaux trafics externes indésirables, et contribuerait beaucoup à déléster le pont Thinat* : en attirant la circulation de l'Agglo, elle pourrait **multiplier par 2 les trafics à Sandillon et à Mardié***.
- Elle générerait aussi des implantations d'activités (logistique, carrières...) qui impacteraient dramatiquement le secteur, entraînant une dérive de l'urbanisation et la perte irrémédiable du caractère de nos villages et de nos bourgs.



Sandillon : un trafic déjà lourd qui pourrait s'aggraver

* Étude SORMEA « origines/destinations » de 2010, commanditée par le Conseil général du Loiret

... alors qu'on aurait pu et dû réduire la plupart d'entre elles depuis longtemps et à faible coût

Dans l'esprit des normes européennes, les lois Grenelle II exigent que l'on prenne en considération **toutes les alternatives possibles** ayant moins d'impact et à un coût raisonnable. Elles ont toutes été laissées de côté :

- **La passerelle cyclistes-piétons** accrochée au pont existant : unanimement réclamée, et tout à fait possible comme à Olivet, elle resterait indispensable pour la sécurisation des utilisateurs même avec une déviation : aucun cycliste circulant entre Saint-Denis et Jargeau n'irait utiliser un nouveau pont éloigné!
- **Un rond-point circulaire au sud** : en sortie du pont, il soulagerait le « cisaillement » responsable de ralentissements.
- **Un aménagement de carrefour au nord** : écoulant le trafic de transit de la D 921, il supprimerait le « point dur » le plus pénalisant.
- **Des aides à l'insonorisation phonique des habitations** pour réduire les impacts du bruit sur les plus exposées, des chaussées anti-bruit etc.



Olivet : la passerelle, une solution élégante et pratique

Qui plus est, les trafics ont amorcé une baisse tendancielle, ce qui remet en question le projet

• L'évolution amorcée il y a quelques années par une stagnation suivie d'une baisse continue des trafics sur les routes départementales (- 4,2 % entre 2007 et 2010) contredit les projections d'accroissement (+ 2,5 % par an depuis 2000) sur lesquelles sont fondées les études d'avant projet. Ainsi, le trafic de la RD 951 qui traverse Darvoy est redescendu en 2009 à sa valeur de 1996! **Il faut donc revoir les scénarios de déplacements en fonction des nouvelles réalités.**

- Transports en commun efficaces, navettes, covoiturage et horaires variables dans les entreprises **effaceraient les surcharges de pointes provoquées**, surtout à Saint-Denis, par les entrées/sorties d'usines.
- Alors que la population s'est accrue (+ 10 % en dix ans), l'utilisation de la voiture a bel et bien amorcé une régression qui devrait logiquement se poursuivre, car elle est cohérente avec la flambée des prix du pétrole (multiplié par trois en dix ans), avec les objectifs fixés aux nations par le Protocole de Kyoto, avec la lutte contre le réchauffement climatique... Et même avec les velléités de développement durable que le Conseil général, lui aussi, met en avant depuis peu!

Il faut donc aussi investir dès maintenant pour définir et préparer de **vraies alternatives majeures** pour le futur.

Dès lors, une déviation mise entre les mains d'un opérateur privé serait-elle la meilleure utilisation de l'argent public pour garantir la qualité de nos déplacements dans l'avenir ?

- Sur la base d'une estimation remontant à 2005 et qu'il faudrait multiplier par deux, au moins 106 millions d'€uros seraient engagés dans un Partenariat Public Privé attribué et contracté dans des procédures « spéciales » et des cadres juridico-financiers complexes, dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne favorisent pas la transparence.
- Jusqu'en 2050, chaque année, nous serions condamnés à payer au bas mot 3 millions d'€uros pour la déviation et le pont... À mettre en regard des 6 millions d'€uros annuels qui ont été soustraits ces dernières années du budget d'**entretien de toutes nos routes départementales**, au risque de conduire à leur « dégradation rapide », de l'aveu même du conseil général!
- L'effort financier devrait aussi se porter dès maintenant sur le **développement des modes de transports collectifs** : réouverture de la ligne SNCF Orléans / Châteauneuf-sur-Loire avec des « navettes bus » entre la gare de Saint-Denis-de-l'Hôtel et les bourgs de Jargeau, Fay-aux-Loges et Donnery, densification du réseau Ulys en particulier entre Saint-Denis-de-l'Hôtel et La Source aux heures de pointe, extension du réseau cyclable, etc.

Enfin, au passif de la déviation, il faudrait compter la dégradation de l'environnement exceptionnel, protégé par NATURA 2000, et l'altération de paysages de la Loire Patrimoine mondial de l'UNESCO

- Dans le débat, il y a toujours une grande oubliée : **la Loire** ! La déviation, accompagnée de son cortège de carrières, de commerces de grandes surfaces et de « zones », ce serait le sacrifice inutile de notre plus belle nature sauvage et le gâchis d'un cadre de vie commun à tous... que nous avons pourtant la volonté de transmettre à nos petits-enfants, plutôt que des dettes!
- Le plus grave des aléas techniques, soulevé par le maire d'Olivet à la demande de certains de ses administrés inquiets, est celui des fondations multiples prévues pour le pont. Descendues dans les karsts à au moins 35 m près du gouffre majeur alimentant les sources du Loiret (l'ex-sablière Mauger), elles pourraient bouleverser un système hydrogéologique souterrain complexe et fragile, et partant, menacer la pérennité des flux de la rivière emblématique.



Jargeau : pourquoi pas un rond-point au sud du pont ?



Coordination « Alternative pour nos déplacements »

**association MARDIEVAL**
Sites internet : <http://le-castor-enerve.fr>
<http://mardieval-biodiversite.over-blog.com/>

APSIDE
Association pour la Protection du Site
de Darvoy et de l'Environnement

**Mauves Vivantes**

**Association pour une
Qualité de
Vie à
Donnery
(A.Q.V.D.)**

Contacts : 8, allée des Acacias - 45450 Donnery
tel. : 06.80.91.30.48
email : protegeonsnosvillages@yahoo.fr

Alliance des associations pour la protection du Val de Loire patrimoine mondial